

AVIGNON ACTUALITÉS

Quartiers
**La Ville investit
pour vous !**

LEO
**Une victoire pour
les Avignonnais**



Dossier

Quartiers : la Ville investit pour vous !

Équipements sportifs, aires de jeux, écoles... la Ville multiplie les travaux dans tous les quartiers pour améliorer votre cadre de vie. Point d'étape et tour d'horizon, quartier par quartier, des travaux en cours.

Quest

Maternelle Louis Gros

Démarrés en juillet, les travaux de rénovation de la toiture (plus de 1000 m²) sont terminés. La pose d'un escalier de secours a également été réalisée avant l'extension en cours : une salle de motricité, une salle des maîtres et un dortoir pour les 160 élèves accueillis depuis la rentrée.

Coût 288 000 €.



Quest

Stade Gillardeaux

Les tribunes du stade seront prochainement couvertes en PVC rigide pour un meilleur accueil des spectateurs (lancement consultation travaux).
Coût 180 000 € estimés.

Quest

Terrain d'entraînement Pierre Baizet

Une partie de la clôture du terrain a été réparée. D'ici la fin de l'année, auront lieu la création de l'arrosage du terrain d'entraînement et de son nivellement, ainsi que le traçage du terrain de foot.
Coût 80 000 € estimés.

Quest

École Monclar

Des travaux de réhabilitation (révision de la toiture, rénovation électrique, réfection de l'ensemble des sols, mise en peinture des locaux) de l'ancien logement mitoyen de l'école élémentaire permettront une mise à disposition aux associations.
Coût 120 000 € estimés.



Quest

Pré du curé

L'aménagement de l'espace de verdure d'un peu plus d'un hectare offre un lieu de détente intergénérationnel valorisé, embelli et sécurisé.
Coût 700 000 €.

Est

Chemin des Canaux

Joliment mise en valeur lors de sa première phase, la voie verte poursuit son embellissement.
Coût 1 560 000 € estimés.



Est

Gymnase André Gimard

Depuis le mois de juillet, l'éclairage du gymnase a été modernisé : le passage aux LEDs permet aujourd'hui aux handballeurs, des attaques lumineuses !

Un équipement à la hauteur de l'OGAH (Olympic Grand Avignon Hand) monté à la fin de la saison dernière en N2
Coût 85 000 €.



Est

Neuf Peyres

Prochainement mise en place de deux jeux sur l'aire pour enfants et plantation d'arbres.
Coût 45 000 € estimés.



Sud-Rocade Grands Cyprès

Après la création d'un jardin partagé (en partenariat avec l'office Erilia et l'association Semailles), et la pose de jardinières mises à disposition des habitants, des arbustes méditerranéens vont être plantés aux pieds des immeubles.
Coût 30 000 € estimés.

Sud-Rocade Parc du Château de la Barbière

Une structure de l'aire de jeux sera prochainement changée et le mur protecteur rénové.
Coût 36 000 €.

Nord-Rocade Crèche de la Croix des Oiseaux

Les travaux de réhabilitation thermique et le changement de menuiseries sont terminés depuis la fin du printemps. Les jeunes enfants de la crèche bénéficient d'une façade flambant neuve et peuvent, en toute sécurité, profiter des activités extérieures.
Coût 120 000 €.

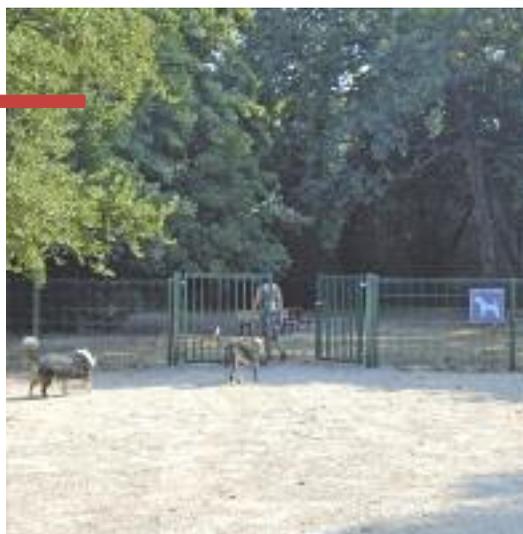


Nord-Rocade École maternelle des Rotondes

Les travaux d'extension ont été terminés au printemps. Pour la rentrée 2016, les élèves ont inauguré deux nouvelles classes, une salle des maîtres et des sanitaires.
Coût 50 000 €.

Nord-Rocade Parc Campo Bello

Avant la création d'un chemin bucolique dans les bois et la pose de panneaux informatifs sur les arbres environnants, le parc canin connaît un franc succès.
Coût 50 000 €.



Nord-Rocade Square Rhin Danube

L'aire de jeux pour enfants a été clôturée, un nouveau toboggan attractif posé et les trottoirs périphériques rénovés. Un caniparc sera prochainement créé, ainsi que des arbustes méditerranéens plantés.
Coût 80 000 €.



Nord

Salle Roland Montet

La réhabilitation complète (isolation extérieure, réfection de la toiture, de la salle de sport et des sanitaires) du Dojo de la Reine Jeanne (salle Roland Montet) touche à sa fin.

Coût : 450 000 €.

Elle accompagne l'aménagement du square Chantal Lamouroux inauguré récemment.



Nord

Stade Malpeigné

La 2^e phase de réfection de cet équipement est à l'œuvre : rénovation du terrain de foot, création du réseau d'arrosage et changement des clôtures périphériques.

Coût 80 000 €.



Montfayet

Groupe scolaire Vertes Rives

La toiture a été refaite et laisse apparaître un bel ensemble rénové.

Coût 110 000 €.



Montfayet

Espace Métaxian

L'accueil de la Maison Métaxian sera réaménagé pour créer un lieu d'exposition du patrimoine historique de Montfayet.

Coût 60 000 € estimés.



Montfayet

Tennis Croix de Joannis

Première phase de travaux concernant la rénovation de deux des cinq terrains de tennis : mise en place d'une clôture, réalisation d'une plateforme en enrobé et pose de résine.

Coût 200 000 € estimés.



Montfayet

Groupe scolaire Sainte-Catherine

L'électricité a été mise aux normes et le système de sécurité incendie remplacé.

Coût 60 000 €.

Barthelasse

Centre de Vacances et de Loisirs

Une rénovation énergétique sera réalisée en début d'année (travaux en cours d'appel d'offres).

Coût 250 000 € estimés

Saint-Chamand

Mairie annexe

Bientôt arrivée à terme, l'extension de la mairie annexe dans le logement mitoyen laisse apparaître une surface doublée avec la création d'une salle de réunion, de bureaux pour la permanence, et d'un point d'accueil la Poste.

Coût 108 000 € estimés.





Le conseil municipal du 28 septembre dernier s'est penché sur les points suivants : mise en place d'une taxe sur les friches commerciales pour redynamiser le centre-ville, poursuite de la modernisation de équipements sportifs de proximité avec la rénovation du gymnase Génicoud, aide à l'association « Mobil'douche » pour faire reculer la précarité. Tour d'horizon.

Commerce

Redynamisation du centre-ville : une taxe sur les friches commerciales

À travers différentes actions – réfection de la place Saint-Didier et de la rue des Trois-Faucons, aide pour la réfection des façades, création du marché des producteurs – la Ville œuvre pour la redynamisation du centre-ville. L'instauration d'une taxe sur les friches commerciales participe de cette démarche. Inspirée de la taxe sur les logements vacants, elle grève les biens commerciaux laissés à l'abandon. Objectif : dissuader les propriétaires de laisser des locaux commerciaux vacants et les inciter à les remettre sur le marché. Ce dispositif a été renforcé par la loi de finances pour 2013 afin de mieux lutter contre le phénomène de rétention foncière. « L'institution de cette taxe se conçoit comme un instrument complémentaire de notre politique globale de développement du centre-ville et de la ville dans son ensemble. À l'instar de ce qui se passe dans de nombreux centres-villes en France, nous constatons une augmentation de la vacance des locaux commerciaux. L'objectif de cette taxe est d'inciter les propriétaires à vendre ou à louer leur bien en baissant éventuellement les loyers plutôt que d'assumer une charge supplémentaire », explique Cécile Helle.

Les biens concernés

Les immeubles de bureaux
Les immeubles destinés à une activité commerciale
Les lieux de dépôt ou de stockage
Ne sont pas imposables : les logements, les locaux professionnels ordinaires et les établissements industriels. Cette taxe est due, par le redevable de la taxe foncière, pour les locaux qui ne sont plus affectés à une activité passible de la cotisation foncière des entreprises depuis au moins deux ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition et qui sont vacants pendant cette période.

Des taux évolutifs

10% la première année d'imposition
15% la deuxième année
20% à partir de la troisième année

Social

Aide au fonctionnement de l'association Mobil'douche : faire reculer la précarité et lutter contre l'exclusion

Parce que l'engagement de Cécile Helle est de faire d'Avignon une ville fraternelle et solidaire, la Ville participe au financement d'un emploi CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) au sein de l'association Mobil'douche pour accueillir les personnes en situation de précarité et effectuer les tournées d'une

douche itinérante, trois fois par semaine, de 16h à 19h, sur l'ensemble du territoire communal (12 points de stationnement dans la ville). Avignon est la seconde ville à accueillir une Mobil'douche créée par l'association parisienne : un pas de plus pour lutter contre l'exclusion. amisation du quartier Ouest.

Rénovation et extension du gymnase Génicoud : mieux vivre les quartiers en modernisant les équipements sportifs de proximité

À u cœur du quartier Ouest, véritable passerelle entre les quartiers Champfleury et Monclar, le gymnase Génicoud abrite les activités du club de gymnastique historique d'Avignon : l'ANT Gymnastique. En 1986, date de la dernière rénovation, 50 adhérents fréquentaient le gymnase ; en 2014 plus de 650 licenciés utilisaient cet équipement de pro-

ximité. Un effectif croissant dont ne peut que se féliciter la Ville, mais qui nécessite aujourd'hui des aménagements pour moderniser et encourager l'accès au sport pour tous. Quatre axes principaux sont envisagés pour une future extension et rénovation du Gymnase Génicoud : un accueil 7 jours sur 7, une diversification des activités avec notamment un espace de gymnastique

urbaine, une augmentation des licenciés avec un objectif de 1500 d'ici 2020 et la création d'emplois au sein du club. D'ici fin 2016, un concours de maîtrise d'œuvre sera prochainement lancé : trois candidats seront retenus pour présenter un projet qui, outre la rénovation, participera de l'embellissement et de la dynamisation du quartier Ouest.

Rénover les quartiers

Impulser un programme ambitieux de rénovations et de réhabilitations d'équipements publics pour améliorer notre vivre-ensemble et humaniser notre cité : telle est la volonté de la Ville pour les cinq prochaines années dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI). Après la réhabilitation du gymnase Paul Giéra (coût 750 000 €), la réfection du Dojo de la Reine Jeanne / salle Roland Montet (coût 450 000 €), ou encore la rénovation des

tribunes couvertes du stade Gillardeaux (coût estimés 180 000 €), la Ville poursuit ses actions de rénovation des équipements sportifs de proximité pour un mieux vivre dans les quartiers. Des actions de modernisation auxquelles la municipalité est très attachée, afin d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les activités sportives et répondre aux sollicitations croissantes des habitants.

Équipe municipale

De nouvelles délégations pour Martine Clavel et Bernard Hokmayan

Suite au décès de Chantal Lamouroux et à l'installation de Bernard Hokmayan, Cécile Helle a attribué de nouvelles délégations. Ainsi, Martine Clavel, adjointe délé-

guée au quartier Est, se voit confier les « enjeux de santé publique » et Bernard Hokmayan, conseiller municipal, les « actions en faveur des personnes handicapées »

Une Mobil'douche

pour retrouver sa dignité et l'estime de soi

Il s'agit d'un dispositif itinérant et innovant mis en place par l'association Mobil'douche, en lien avec le Secours Catholique, en direction des personnes sans domicile ou mal logées qui fréquentent peu les associations dédiées aux personnes en situation de précarité. Parce que le droit à l'hygiène est fondamental, et la santé primordiale, ce camping-car équipé d'une douche, de tous les produits d'hygiène nécessaires et de vêtements de rechange, constitue une aide précieuse et légitime aux personnes en situation de précarité.

L'État a souhaité aider la Ville dans la mise en place de cette action en finançant :

- l'acquisition et l'aménagement du camping-car pour un montant de 22 000 €
- la prise en charge à 90 % d'un poste de salarié responsable du fonctionnement des tournées de rue dans le cadre d'un CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) représentant 15 914,65 €

La Ville participe au financement du CAE à hauteur de 4148,17 € correspondant au complément de salaire).

Place Saint-Didier

Un quartier repensé au cœur de la ville

Débutés en juin 2016, les travaux de rénovation de la place Saint-Didier et de ses rues adjacentes vont bon train depuis l'été. Une requalification urbaine en marche vers une ville apaisée, qui met en valeur le patrimoine architectural et incite à la flânerie dans un quartier entièrement repensé...

Après la concertation, le temps de l'action ! Au cœur du projet porté par le maire Cécile Helle, l'amélioration de la qualité de vie des habitants et l'embellissement des places publiques de la ville passent par une phase, inévitable, de travaux. Réalisés en étroite dialogue avec les riverains et les commerçants du quartier Saint-Didier/Trois-Faucons, ils avancent à grands pas et font apparaître, déjà, un nouveau cadre de vie exceptionnel. Lumineux, respirable et magnifié. De la rue des Trois-Faucons jusqu'à la rue Prévôt, entourées par les rues du Laboureur et du Roi René, la place Saint-Didier a bénéficié de la première tranche de travaux : tout un quartier requalifié pour une déambulation douce et sécurisée dans la ville. En réaménageant ce secteur en zone piétonnisée, limitant ainsi la circulation automobile

et le stationnement (des bornes d'accès seront installées pour les commerçants et riverains, les espaces de livraison maintenus), la Ville marque sa volonté de laisser respirer le centre-ville, de renforcer les déplacements doux mais aussi l'attractivité commerciale et touristique.

Au terme des travaux (prévu avril 2017, excepté rue du Roi René), juste avant que ne débutent les festivités d'été, chacun redécouvrira avec plaisir la place, l'une des plus vieilles d'Avignon, véritablement embellie, aux allures de jeune fille... À l'ombre des platanes et du micocoulier préservés, rejoints par un orme prochainement replanté (au XVI^e siècle, la place en comportait déjà un) et d'un mobilier urbain accueillant, le temps d'un cœur de ville apaisé est arrivé.



Tous les commerces restent ouverts pendant les travaux

Cécile Helle

« J'ai souhaité une place qui crée du lien, pour que les Avignonnais se réapproprient leur ville. Une ville respirable et apaisée. »

Sous les pavés, la place... et ses vestiges !

Si on ne peut parler d'un véritable trésor, les fouilles archéologiques entreprises avant le démarrage des travaux ont révélé leur lot de curiosités. Outre les ossements retrouvés (rien de plus normal, le site abritait un cimetière à proximité de l'église Saint-Didier au XIV^e et XVI^e siècles), une conduite d'eau potable du XIX^e (remplacée au même endroit), une rue pavée possiblement antérieure au XIV^e siècle s'est révélée au grand jour lors du sondage puis du décaissement des dallages. Solidement protégée par du géotextile, la voilà à nouveau recouverte... pour quelques siècles supplémentaires.



Témoignage

« C'est un beau projet d'avenir, on a tout à y gagner ! »

Richard Hemin,
restaurateur au Caveau du Théâtre

Président de l'association Trois Faucons/Saint-Didier et vice-président de la fédération des commerçants du centre-ville, Richard Hemin soutient le projet de rénovation du quartier. « Avec l'enlèvement il y a 2 ans des places de stationnement rue des Trois-Faucons, on avait déjà gagné 20 à 30 % de fréquentation. Les gens traversent de l'un à l'autre commerce plus facilement, la rue respire. Elle va devenir un axe privilégié de la ville. Ça nous motive pour faire de belles choses dans nos commerces. Continuons ! On met en place une cohérence avec notre société d'aujourd'hui », assure-t-il. « Quand Cécile Helle a décidé de faire les travaux, elle a concerté l'ensemble des commerçants. Ce qu'elle a dit, elle l'a fait ! » Convaincu de l'intérêt du quartier ainsi requalifié, le restaurateur organise des réunions régulières pour répondre aux questions des 33 commerces concernés.

Chacun sera impacté, tour à tour, mais pas en même temps, selon une organisation concertée. « Je réponds aux questions et inquiétudes, s'il y en a, qui sont légitimes. J'ai une réunion chaque mois avec la mairie, l'architecte et le chef de chantier, qui se rend aussi disponible avec le coordinateur de travaux tous les lundis. C'est bien maillé ! L'adjoint au commerce a également été très attentif à préserver les boutiques qui sont principalement indépendantes, on a peu d'enseignes, c'est une richesse. Quant aux répercussions financières, des cellules ont été mises en place avec la CCI pour tenter d'obtenir certaines facilités d'étalement. On sait tous qu'il y a des contraintes associées quand on fait des travaux, mais c'est une étape, et une ville où il fait bon vivre, c'est important. » Et de conclure : « C'est un beau projet d'avenir, une première pierre qui donne une vision positive. Ça va être l'un des plus beaux quartiers de la ville. »

Éclairage d'expert

Pierre Gadoin, architecte paysagiste :
« Le pin n'est pas un arbre urbain »

Concepteur, notamment, de la place des Corps-Saints (2007), du parc de l'Université Sainte-Marthe (2011) et du Clos Massillargues (2014), Pierre Gadoin connaît bien le territoire avignonnais. Pour ce professionnel, paysagiste conseil de l'État depuis 2013, qui considère les arbres comme un patrimoine vivant, l'abattage des pins parasols était nécessaire, en gardant bien sûr une réflexion de replantation et de connaissance. « Le pin n'est pas un arbre urbain, il n'était pas adapté à la place Saint-Didier pour des raisons objectives et techniques. Tout d'abord, son système racinaire affleurant, c'est-à-dire en surface, abimait et déformait le revêtement du sol : ça n'aurait fait qu'empirer.

Le pin, dont le port en grandissant n'était pas non plus intéressant dans le contexte et pour la surface de la place, est un arbre persistant : ce n'est pas souhaitable au niveau de l'intra-muros car il garde ses aiguilles et empêche la lumière de rentrer (contrairement aux arbres caduques, comme le platane ou le micocoulier, qui perdent leurs feuilles à l'automne et laissent passer la lumière dont on a besoin en hiver). Pour finir, concernant la qualité de l'air, ces résineux ont moins de surfaces foliaires (feuilles) que les caduques, qui absorbent le gaz carbonique et rejettent l'oxygène : l'air peut mieux se régénérer. » Une analyse rassurante qui permet également de resituer l'identité et l'unité des places avignonnaises dans leur contexte patrimonial et urbain.

Le saviez-vous ?

D'où vient le nom de la place ? C'est l'église dédiée à Saint-Didier qui lui a donné son nom. Fondée au VII^e siècle par l'évêque Agricol, puis rebâtie au XIV^e, l'église est d'ailleurs considérée comme le monument le plus caractéristique du gothique avignonnais. Une appellation qui n'a donc pas évolué depuis le VII^e siècle, malgré une tentative non aboutie d'en changer pour « Pignatelle » (pour Antoine Pignatelli nom du pape Innocent XII) : l'usage populaire et local du toponyme « place Saint-Didier » (Platea Sancti Desiderii) demeura plus fort (sources Archives Municipales).

Les travaux

Coût : 2,850 M€ - Maître d'œuvre : Citadis

Concepteur : Agence Paysage, Avignon

Durée : juin 2016 à avril 2017

Phasage :

- Août 2016 / réhabilitation du réseau d'assainissement et d'électricité, circulation contrainte sur le périmètre de l'opération considéré en aire piétonne (sauf riverains et commerçants), depuis le début de la rue des Trois-Faucons (au carrefour de la rue des Lices).
- Décembre 2016 / fin des travaux de la place Saint-Didier, rue Prévôt et rue du Laboureur. Circulation maintenue rue des Trois-Faucons et du Roi René.
- De janvier à fin avril 2017 : travaux rue des Trois-Faucons, circulation interdite avec accès de desserte autorisés depuis la place Saint-Didier.
- D'avril à fin juin 2017 : mise en service de l'aire piétonne sur le périmètre de l'opération.





Actualités du mois

Stationnement

La verbalisation par vidéo renforcée rue de la République

C'est dans ce cadre que depuis le 19 septembre, la Ville a renforcé l'utilisation de la vidéo verbalisation automatique pour les stationnements gênants sur la Rue de la République. Le stationnement pour livraison reste bien entendu autorisé sur les emplacements prévus à cet effet jus-

qu'à 11 h le matin, selon les dispositions prévues dans l'arrêté correspondant. Il est à noter que cette utilisation accrue de la vidéo surveillance automatique permet par ailleurs de renforcer les effectifs des agents de la Police municipale dans le cadre du plan Vigipirate.

Plan Local d'Urbanisme

La concertation se poursuit autour de la révision du P.L.U

Quel Avignon pour demain ? Quelles seront les zones constructibles et inconstructibles à l'avenir ? Quels seront les zones agricoles et les secteurs industriels ? Où y aura-t-il du logement ? Où y aura-t-il des commerces ? Comment va-t-on circuler demain ? C'est à toutes ces questions que doit répondre le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), dont la Ville engage actuellement la révision.

Un P.L.U révisé qui doit être approuvé en décembre 2018 au conseil municipal.

D'ici là, plusieurs étapes se succèdent : une phase de concertation avec les habitants autour de dif-

férentes thématiques, un débat autour du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) puis une phase administrative avec une enquête publique.

Suite à la délibération cadre du 25 juin 2015 qui a fixé les grands objectifs de ce P.L.U., trois bureaux d'études ont été désignés : l'un pour l'urbanisme et l'environnement agricole, le deuxième pour la communication participative, le troisième pour les aspects juridiques. La phase de concertation, qui a débuté en mai dernier avec 4 réunions « lancement de la révision du PLU » se poursuit d'octobre à novembre avec des réunions thématiques :

→ **Vendredi 7 octobre - 17 h 30**
« Habiter » - Mairie Nord - Complexe Saint-Jean avenue Jean Boccace

→ **Mercredi 19 octobre - 17 h 30 :**
« Vivre ma Ville » - salle de la Cabrière Cours Jean Giono

→ **Vendredi 18 novembre - 17 H 30**
« Patrimoine national et urbain »
Maison Pour tous Monclar
20 avenue Monclar

→ **Vendredi 25 novembre - 17 H 30**
« Ville active »
salle du Rex - rue des Paroissiens Montfavet

→ **Vendredi 2 décembre - 17 h 30**
« Avignon 2030 »
Casernes des Pompiers - 116 rue Carréterie

Journées Européennes du Patrimoine

Avignon attire toujours plus de visiteurs

Malgré un contexte difficile (Plan Vigipirate renforcé, difficultés économiques), le patrimoine a la cote ! Et dans cette cote, Avignon atteint des sommets ! Près de 45 000 personnes ont en effet choisi de visiter musées, bibliothèques, archives municipales et départementales, et autres joyaux de notre ville lors des JEP. Soit 11 000 visiteurs supplémentaires par rapport à 2015. Si le Palais des Papes (gratuit pour la première fois cette année) reste le monument le plus visité avec 14 000 personnes (contre

9 400 en 2015), c'est le Pont d'Avignon qui voit son nombre de visiteurs exploser cette année avec une fréquentation en augmentation de 50 % (10 300 visiteurs en 2016 contre 5 000 en 2015) !

Enfin, l'Hôtel de Ville, qui pour la première année proposait, en plus de la visite des salles des fêtes, des mariages et du conseil, la visite par Cécile Helle du bureau du maire, a lui aussi été plébiscité par le public avec plus de 4 000 visiteurs.

Un beau succès pour Avignon.



Centre-ville - commerce

L'effet parapluies

Installée cet été rue des Fourbisseurs, l'œuvre conçue par Patricia Cunha, *Umbrella Sky*, a dépassé toutes les espérances et rajouté des couleurs et de la bonne humeur à la ville. « C'était top, confirme Céline (La P'tite Boutique), ces parapluies sont devenus le spot des réseaux sociaux. Les gens avaient le sourire, trouvaient la ville embellie, joyeuse. La rue a même été rebaptisée Rue des Parapluies. » Commercialement les retombées sont également positives, dépassant le cadre strict de la rue elle-même, l'une des plus photographiées de l'été, pour s'étendre au quartier en créant un circuit dans les rues adjacentes : « On a retrouvé l'âme des rues piétonnes. Même les Avignonnais qui désertent généralement la ville en juillet, sont venus voir par eux-mêmes. C'est une vision de la ville qu'on n'a pas eu depuis longtemps. On voulait un projet qui

la fasse vivre et marque les esprits : on a été gâtés ! » enchaîne la commerçante. Un vrai succès populaire que confirme Karine (Ka Boutic). « Ça se faisait ailleurs, je trouvais que ça valait le coup de faire venir l'œuvre chez nous, alors j'ai contacté l'artiste pour avoir des renseignements techniques et financiers. Puis j'en ai parlé directement à Cécile Helle, qui connaissait déjà le concept et s'est montrée très intéressée. » Et c'est ainsi, que de fil en aiguille, passants et commerçants ont découvert le matin du 6 juillet, un plafond de 75 parapluies de toutes les couleurs. « C'était magique ! La rumeur a fait boule de neige, on a eu un passage énorme. L'année prochaine, il faut absolument qu'il se passe quelque chose dans la rue... À nous d'y réfléchir. »

Évènement

LEO : une victoire pour Cécile Helle et pour les Avignonnais

Le préfet de Région a annoncé le début des travaux de la phase 2 de la Liaison Est Ouest dès 2018. Une excellente nouvelle pour le Maire d'Avignon qui s'est mobilisé dès son élection sur ce dossier et a été un élément moteur dans cette concrétisation. Cette avancée décisive est un bol d'air pour les 20 000 habitants des quartiers de la Rocade qui subissent chaque jour une pollution hors norme.

« Je me réjouis de cette concrétisation. J'avais fait de ce projet une priorité de mon programme électoral », a réagi Cécile Helle à l'annonce par le préfet de Région du début des travaux de la phase 2. « Le report de cette tranche aurait mis en difficulté le Grand Avignon et son développement Les élus et l'État ont joué le collectif, ce qui n'avait pas été le cas auparavant. La LEO verra ses travaux débuter dès 2018. La phase 3 suivra immédiatement », a-t-elle ajouté. Cette 2x1 voie qui contourne Avignon doit relier, d'ici 2020 le rond-point de Châteaurenard et en 2025 le rond-point de l'Amandier. Relancée, la phase 3, qui porte sur la portion entre Courtine et le plateau des Angles sera concédée au privé. Renvoyée après 2030 par la commission mobilités 21, la LEO est de

nouveau sur de bons rails, avec une renégociation du contrat de plan État-Région 2015 - 2020. Une victoire que l'on doit en grande partie à la mobilisation des acteurs locaux, et plus particulièrement du maire d'Avignon qui s'est emparé du dossier dès son élection en mars 2014. Cécile Helle avait ainsi obtenu le feu vert de la ministre des Transports pour la réalisation d'un barreau d'un kilomètre entre le viaduc de la LEO et le rond-point du pont de Rognonas, ce qui lui aurait permis d'interdire les camions sur la Rocade. « Je suis particulièrement heureuse pour les habitants des quartiers de la Rocade qui subissent chaque jour une pollution atmosphérique hors norme, cette réalisation permettant en effet de délester cette voie d'une partie du trafic de transit. »



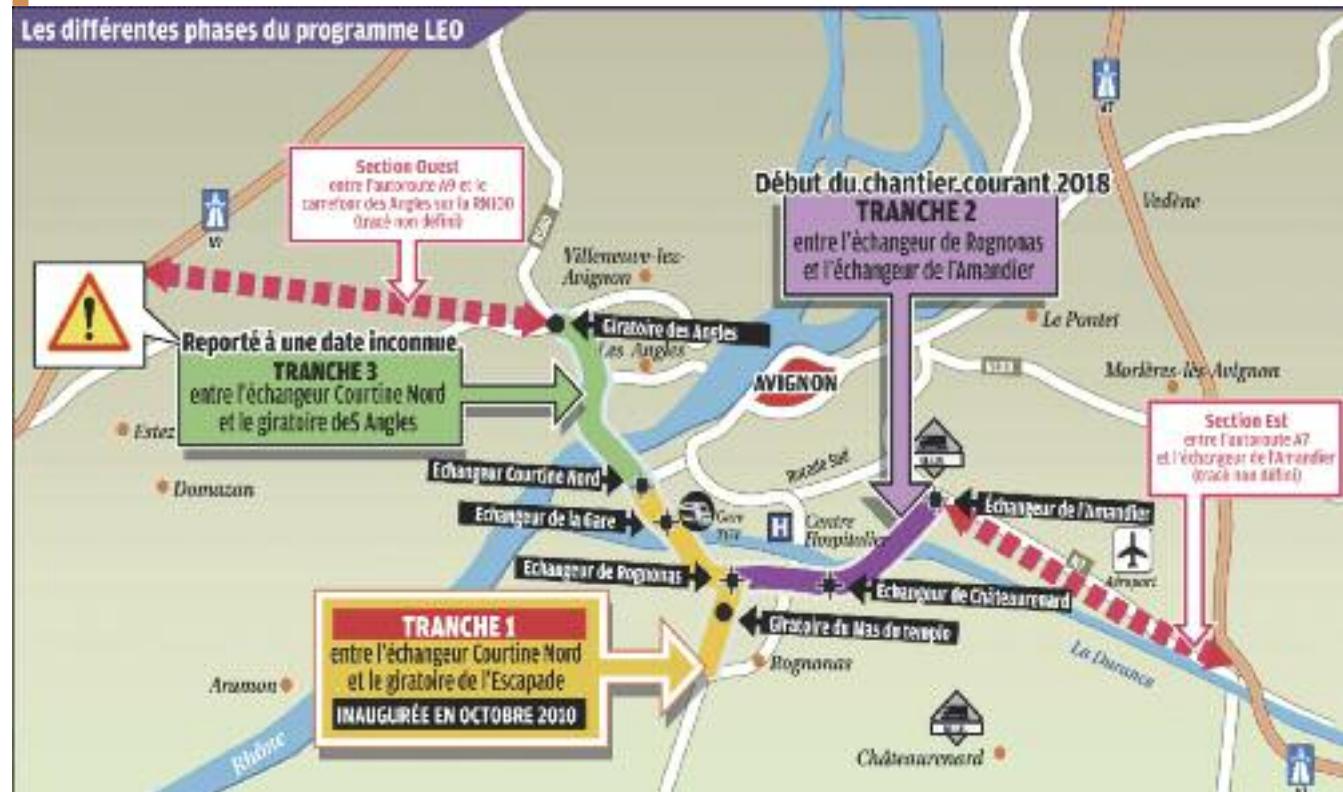
Témoignage

« C'est le début d'une vie saine ! »

Propriétaire depuis 5 ans de la pharmacie des Olivades et élu de quartier, Francis Hanser se réjouit de cette décision. « C'est enfin le désenclavement de la Rocade et la fin des poids lourds ! Si la première phase de travaux n'avait pas changé grand-chose, cette 2^e réali-

sation a un vrai sens pour la réhabilitation du quartier, c'est une excellente nouvelle pour les habitants et les commerçants qui vont énormément gagner en qualité de vie en perdant cette autoroute. Ça devenait une question de santé publique, il y a un fort taux d'asthmatiques sur

ce secteur, 20 % en plus que la moyenne d'Avignon. Sans compter les nuisances sonores, leur impact sur le stress, et l'insécurité due à la vitesse et au volume de voitures et camions. Je n'ai qu'une seule chose à dire : youpi ! »



Une mobilisation en 3 dates

L'engagement de Cécile Helle pour désengorger Avignon et fluidifier le trafic routier, dépolluer les quartiers sud et agir sur le développement économique territorial a été sans faille. Son implication et sa détermination ont été moteurs de cette décision historique pour le territoire, annoncée ce 28 septembre par le préfet de Région Stéphane Bouillon.

Avril 2014 : alertée par la pollution atmosphérique hors norme subie par les habitants des quartiers sud et de la Rocade, le projet de poursuivre les travaux de la LEO était une priorité du programme électoral de Cécile Helle.

Juin 2015 : le Maire obtient du secrétaire d'État aux Transports qu'un premier barreau d'un kilomètre de tracé neuf, du giratoire de Rognonas à celui de la RN570/RD571 soit réalisé.

Septembre 2016 : le plan de financement et le planning de réalisation de la phase 2 de la LEO sont actés par les collectivités locales et l'État.

La LEO en 3 étapes

Phase 1 - octobre 2010 : réalisation du tracé initial de la Liaison Est-Ouest entre l'échangeur Courtine Nord et le giratoire de l'Escapade.

Phase 2 - début 2018 : démarrage des travaux pour relier le viaduc de la gare TGV, entre l'échangeur de Rognonas et le rond-point de l'Amandier (Avignon), en passant par la Ceinture verte.

Phase 3 - horizon 2025 : poursuite entre l'échangeur Courtine Nord et le plateau des Angles (concédée au privé).

La LEO en 3 chiffres

45 000, c'est le nombre de voitures/jour qui seront absorbées par le contournement routier de la LEO en reliant, au sud d'Avignon, les autoroutes A7 et A9.

142,7 c'est en millions d'euros le coût de la 2e tranche de la LEO (soit un plan de financement composé comme suit : 38,05 % Etat, 26,95 % Région PACA, 14,72 % Département de Vaucluse, 12,62 % Grand Avignon, 5,56 % Département Bouches-du-Rhône, 2,10 % Terres de Provence Châteaurenard).

20 000, c'est le nombre d'habitants sur l'ensemble des quartiers de la Rocade.

À Montfavet, des tomates à la sauce high-tech

Fils et petit-fils de maraîchers de la Ceinture verte, Jean-Philippe Briand a développé une serre de trois hectares qui permet une gestion éco-responsable de ses cultures hors-sol. Un projet très ambitieux qui s'est accompagné de la création de 38 emplois saisonniers.

De la route de Marseille, on aperçoit les immenses panneaux en verre qui viennent trouer le bleu du ciel. Un quadrilatère de 180 mètres sur 175 implanté sur les terres familiales de la Ceinture verte. À l'intérieur, baignées par la lumière du jour, des centaines de milliers de tomates cultivées en hors-sol. Des tomates en grappes, des tomates cerises, des tomates cocktails, comme une vaste forêt rouge qui se développe au cœur d'un éco-système où vivent des bourdons pollinisateurs, des insectes prédateurs d'acariens, où s'écoule au « goutte à goutte » une eau purifiée et récupérée, où les produits phytosanitaires sont bannis, où chaque calorie est utilisée grâce aux écrans thermiques et à une gestion informatisée du chauffage.

Des tomates sans résidu insecticide

« Nous avons toujours été dans l'innovation. Mon grand-père a construit les premières serres dans les années 60, avec la volonté de se protéger des intempéries et d'assurer une récolte. Mon père a franchi un autre pas important avec les cultures hors-sol dans les années 80, ceci afin de s'affranchir des maladies du sol. Avec cette nouvelle serre, j'ai la volonté de présenter un produit sans résidu insecti-

cide », explique Jean-Philippe Briand, gérant de JPL Provence. Mûri pendant plus de cinq ans, ce projet est sorti de terre en avril dernier, avec en point d'orgue la visite du maire d'Avignon, Cécile Helle, et du ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll. « La création de cette serre a été un bouleversement. C'est le film de toute une vie », témoigne le jeune exploitant de 39 ans. Avec sa compagne Julie Vié, rencontrée à l'école d'ingénieur de Toulouse, il s'est investi corps et âme pour développer une agriculture innovante et respectueuse de l'environnement, vitrine du dynamisme agricole local. « Il y a seulement 7 exploitations de ce type en PACA et Rhône-Alpes », confie-t-il. Depuis avril dernier, 50 tonnes de tomates sortent chaque semaine de ce château de verre et sont commercialisés via le groupement d'agriculteurs « Les Paysans de Rougeline », qui assure ainsi des débouchés pérennes. « Rougeline nous a permis de mettre en œuvre un projet aussi ambitieux car nous sommes assurés de la commercialisation de nos produits. Et l'on peut aussi travailler sur des variétés gustatives. » Très fiers de leur « bébé », Jean-Philippe Briand et Julie Vié y veillent jour et nuit comme s'il s'agissait de la prunelle de leurs yeux. En espérant que ce rêve devenu réalité poursuive sa croissance.



Le chiffre

38, c'est le nombre d'emplois créés suite à la construction des 3 ha de nouvelles serres, portant à 53 le nombre total de salariés sur l'exploitation.



Une culture technique et éco-responsable

Le hors-sol n'a pas bonne réputation. Mais dans le cas de la nouvelle serre développée par JPL Provence, ce choix permet de créer les conditions d'une croissance harmonieuse des plantes en leur apportant eau, fertilisants et énergie de façon raisonnée tout en les protégeant des différents agresseurs potentiels (aléas climatiques, insectes, champignons). L'eau est préservée grâce à un système d'arrosage localisé appelé « goutte à goutte » et par la récupération de l'eau ; la fertilisation des plantes se fait de manière raisonnée, avec un apport d'éléments nutritifs qui ne génère ni excès ni manque ; les plantes sont protégées grâce à la PBI (Protection Biologique Intégrée) qui introduit des insectes utiles pour lutter naturellement contre les ravageurs.



Sur le marché de Montfavet !

L'exploitation est présente sur le marché de producteurs de Montfavet tous les vendredis d'avril à octobre, ce qui lui permet de faire connaître ses produits, son type de production et surtout de répondre à une demande croissante de produits frais et locaux.

Qui sont les Paysans de Rougeline ?

« Les Paysans de Rougeline » – dont fait partie JPL Provence – regroupent environ 160 familles de paysans qui exploitent 300 hectares de serres (tomates, fraises, concombres) et 500 hectares en plein champ (salades, kiwis, tomates, vigne, blé, maïs, fraises) sur trois bassins de production : Provence, Roussillon et Sud-Ouest. Ces 160 exploitations emploient 2 000 salariés et représentent une production totale de 75 000 tonnes de fruits et légumes. 60 % des fruits et légumes sont distribués à moins de 150 km des lieux de production.

Une histoire de famille, un savoir-faire maîtrisé

Depuis les années 50, la famille Briand est installée sur la Ceinture verte. JPL Provence a toujours anticipé les mutations climatiques, économiques, environnementales. Elle doit sa pérennité aux nombreuses évolutions initiées depuis sa création. JPL Provence, c'est 28 ha dont 1,4ha + 3ha de tomates sous serres verre. L'exploitation produit des tomates de février à octobre réparties sur les segments suivants : des tomates cerises en grappes, des tomates en grappes rouges, des tomates en grappes jaunes, et des tomates à haut potentiel gustatif (cerises grappes et grappes). Les nouvelles serres vont permettre de produire 2 000 tonnes supplémentaires de tomates. Ces cultures de tomates sont certifiées « Global G.A.P. » et répondent à la charte qualité de « Tomates de France ».

Responsable de la publication : Nathalie BONSIGNORI
Service Communication - Ville d'Avignon
T. 04 90 80 80 55 - Fax : 04 90 80 81 32

Rédacteur en chef : Philippe BRIDOUX-MARTINET
T. 04 90 80 82 62
philippe.bridoux-martinet@mairie-avignon.com

Rédaction : Philippe BRIDOUX-MARTINET - Delphine MICHELANGELI
Conception graphique, mise en page : Claude DA MOTTA

Photographes : Christophe AUBRY - Grégory QUITTARD
Impression : IPS Châteaurenard



Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?

Du mercredi 19 octobre au mercredi 2 novembre inclus, c'est déjà les vacances de la Toussaint. Et pour s'occuper, quoi de mieux que pratiquer un sport ou l'une des multiples activités ludiques proposées par la Ville de 5 à 16 ans, mais aussi par des associations compétentes qui font vivre Avignon toute l'année ? Parce que bouger, c'est la santé, suivez le guide pour un programme diversifié et enrichissant.



Pour les vacances de la Toussaint, la Ville d'Avignon a concocté un programme de stages alléchant et accessible à tous pour découvrir de nouvelles activités saines et sympas.

Encadrés par des éducateurs diplômés, ces stages variés se déroulent en toute sécurité dans un cadre rassurant, et ne nécessitent pas forcément une pratique habituelle.

À vos marques...

5 - 12 ans

Natation - du lundi 24 au vendredi 28 octobre : deux horaires (9 h/10 h 20 ou 10 h 25/11 h 45) pour les débutants et nageurs en apprentissage, à la

Piscine Folard (27 € pour les Avignonnais, 34 € hors Avignon). Pensez à fournir un test de natation de 25 mètres nage libre pour participer aux activités nautiques.

6 - 8 ans

Découverte sportive - du mercredi 26 au vendredi 28 octobre : basket, badminton, ping-pong, handball et piscine (9 h/17 h), au gymnase Chevalier de Folard (34,80 € Avignonnais, 41 € hors Avignon). Prévoir un pique-nique.

8 - 11 ans

Découverte sportive - du lundi 24 au mercredi 26 octobre : tir à l'arc, cirque, basket,

hand-ball, badminton, ping-pong, grand jeux (9 h/17 h), au gymnase la Martelle de Montfavet (34,80 € Avignonnais, 41 € hors Avignon). Prévoir un pique-nique.

8 - 14 ans

Rugby à XIII - jeudi 20 octobre vendredi 21 octobre et samedi 22 octobre : initiation rugby, basket, golf, jeux de raquettes (9 h/17 h les 20 et 21), au parc des Sports, quartier Saint-Chamand. Horaires à définir pour le match **France - Angleterre** du 22 octobre. (1 place offerte, animation avant match). Prévoir un pique-nique. **Gratuit.**

9 - 12 ans

VTT Trial et Rando - du lundi 24 au mercredi 26 octobre : découverte aquatique, sauvetage, plongeon (9 h/17 h), à la Villa Avenio, mairie annexe de la Barthelasse (34,80 € Avignonnais, 41 € hors Avignon). Savoir nager 25 m et faire du VTT. Prévoir un pique-nique. Évasion pleine nature - du mercredi 26 au vendredi 28 octobre : escalade, course d'orientation, VTT (9 h/17 h), à la Villa Avenio (34,80 € Avignonnais, 41 € hors Avignon). Prévoir un pique-nique.

13 - 16 ans

Via ferrata - du lundi 24 au mercredi 26 octobre : escalade, rando souterraine, kayak

(selon météo) (9 h/17 h), à la Villa Avenio, mairie annexe de la Barthelasse (34,80 € Avignonnais, 41 € hors Avignon). Prévoir un pique-nique.

Conditions d'inscription

Pour participer à ces stages, il faut être adhérent à l'école de sports d'Avignon

Infos : service des sports de la Ville d'Avignon
74 bd Jules Ferry
du lundi au vendredi
8h30/11h45 et 13h30/17h15

T. 04 90 16 31 73
Programme complet sur
avignon.fr

C'est gratuit Ça glisse à Avignon

Pour les férus de glisse urbaine, n'oubliez pas les deux skate-parks récemment aménagés et mis à disposition libre des usagers : les débutants s'entraîneront à Saint-Chamand, les skaters plus aguerris pourront rider ou slider à leur guise devant un public toujours attentif.

Et si j'aime pas le sport ?

Constituées en réseau, les six bibliothèques municipales (Ceccano, Jean-Louis Barrault, Champfleury, Paul et Alice Cluchier, Pierre Boule et Saint-Chamand ainsi qu'un bibliobus itinérant) accueillent petits et grands, sans qu'aucune inscription ne soit nécessaire (sauf en cas d'emprunt), pour une consultation en toute détente d'ouvrages diversifiés de qualité.

Plus d'infos sur bibliotheques.avignon.fr

Pensez-y !

Au milieu des vacances scolaires, n'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver. Le dimanche 30 octobre, pensez à reculer votre montre d'une heure.

En (re)vlà du cirque !

Pendant près de 25 ans, nombre d'enfants d'Avignon ont côtoyé les ateliers cirque dispensés à la MPT Champfleury. L'école de cirque a même connu son « heure de gloire » et formé certains circassiens devenus aujourd'hui des professionnels aguerris (on a par exemple pu admirer au dernier Festival d'Avignon Mathieu Desseigne Ravel, dans le spectacle d'Aurélien Bory joué à l'opéra théâtre). Une école de loisirs qui malheureusement a dû s'arrêter en 2010 pour ne pas mettre en péril la MPT, qui a passé le flambeau à *Bulle de Cirque* (à Graveson). L'association refait ses premiers pas cette année, à Champfleury, pour des séances hebdomadaires (ateliers baby-cirque le mercredi et 3/6 ans le samedi), et des stages de jonglerie pour ados pendant les vacances.

Bulle de cirque : infos 04 90 82 62 07

Jamais à court d'idées, l'association *Surikat Productions* qui se consacre désormais aux Arts de la Rue (rendez-vous gratuits chaque dernier dimanche du mois de mars à juin, festival Prenez place(s) du 2 au 5 juin), tente également l'aventure du cirque avec deux prochains stages d'initiation dispensés par la compagnie montpelliéraine *Kerozen et Gazoline* : pendant les vacances de la Toussaint (24 au 28 octobre) et celles du Printemps (10 au 14 avril). Trois tranches d'âge sont concernées (10 h 30/12 h pour les 3/5 ans, 14 h/16 h pour les 6/8 ans et 16 h 30/18 h 30 pour les 9/12 ans) avec une petite restitution finale. Mis à disposition par la Ville, le gymnase de l'ancienne caserne des Pompiers, rue Carreterie, accueillera ces premiers ateliers que le directeur Damien Baillet espère bien voir se transformer en école. « *L'intérêt de ces deux stages, c'est de créer la dynamique, car aujourd'hui il y a un manque. Nous sommes un bureau d'inventions culturelles : on lance l'idée et on passe à l'action.* ». Et voilà nés *Les P'tits Surikat*.

Surikat : infos 09 82 52 43 69 - surikat-prod.com



MS Fitness

Marina Peychalat, la prof qui danse le LIA

À une lettre près, Marina Peychalat aurait pu opter pour le patinage artistique (son patronyme n'est pas sans rappeler celui de la patineuse Nathalie Péchalat)... mais c'est le fitness que la jeune Avignonnaise a préféré. Elle vient d'ouvrir pour cette rentrée de septembre, avec son association MS Fitness créée en début d'année, des cours collectifs qu'elle délivre à ses adhérents de 18 à 60 ans dans le quartier Pont-des-Deux-Eaux. Et même si ce n'est qu'un début, tout démarre très fort pour cette passionnée de sports.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'à 28 ans, cette jolie brune aux yeux verts a déjà un parcours affuté : après un véritable coup de foudre à 13 ans, Marina Peychalat n'a plus arrêté le fitness, sous toutes ses formes. Formée au Brevet d'État à Marseille, après une année de BP JEPS AGFF à Profession Sport 84, de multiples stages, des compétitions et des marathons, elle enseigne depuis 12 ans les multiples activités qui composent le fitness : body sculpt, steps, LIA, cross training, étirements, cardio et renforcement musculaire constituent son quotidien. « *C'est un sport général qui englobe beaucoup de disciplines, nous explique-t-elle, même si parmi les 13 cours hebdomadaires que j'enseigne aujourd'hui, les cours chorégraphiés de danse sportive LIA (Low Impact Aerobic) et de steps sont pris d'assaut.* » Également jury et formatrice, Marina a décidé cette année de monter sa propre association pour retrouver l'esprit familial qu'avaient les salles de sport avant que la concurrence et la rentabilité ne les opposent. « *Mon moteur, ça n'est pas l'argent sinon j'aurais continué à enseigner en salle. Le système associatif est plus solidaire, les adhérents ne sont pas des clients* » assure-t-elle. Un état d'esprit fédérateur et stimulant. À tel point que face au succès de sa nouvelle aventure, il faudra bientôt pousser les murs des trois salles mises à disposition par la Ville dans le quartier du Pont-des-Deux-Eaux (salle du Moulin, Salle Georges Rouault et Mairie annexe Est) pour enchaîner les cours conçus pour se suivre (45 min chacun). Et si l'affluence est trop grande, il restera toujours le cross training dispensé en plein air, qui a lieu chaque vendredi dans le Parc Chico Mendès, qu'il pleuve ou qu'il vente (voir photo). **Premier cours d'essai gratuit (tarifs 150 € l'année + 5 € d'assurance). Infos 06 03 35 13 14.**

Marathon - Rugby à XIII

Avignon la sportive !

Qu'il soit amateur ou élite, individuel ou par équipe, le cœur du sport battra sur plusieurs terrains les 22 et 23 octobre.

Le samedi, ce sera la fête du rugby à XIII de 10h à 20h30 sur divers sites municipaux, en marge du match France/Angleterre au parc des sports. Le dimanche, place aux coureurs qui prendront le départ, en individuel ou par équipes, sur les routes d'Avignon et du Gard, au milieu des vignes, du premier Marathon des Côtes du Rhône.



Le parc des sports, haut lieu des rencontres internationales à XIII

« En route pour la coupe du monde », c'est le slogan utilisé par la Fédération Française de Rugby à XIII pour annoncer le match qui opposera l'équipe de France à l'équipe d'Angleterre le samedi 22 octobre à 18h30 au parc des sports. En lever de rideau, ce seront les féminines Françaises qui en découdront contre les Britanniques à 15h30. De très beaux matchs à suivre en perspective. La coupe du monde 2017 sera co-organisée par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du 27 octobre au 2 décembre, jour de la finale à Brisbane (Australie). Les Bleus, dont le parcours avait pris fin en quarts de finale face aux Anglais lors du Mondial 2013, affronteront successivement le Liban le 29 octobre à Canberra, l'Australie le 3 novembre toujours à Canberra, puis l'Angleterre le 12 novembre à Perth, dans la poule A.

Billetterie : www.ffr13.fr - Prix des places : 5€

Le programme du samedi 22 octobre

À la Souvine

10 h - 16 h : Challenge Jourdan organisé par la ligue PACA de Rugby à XIII, 20 clubs, 700 jeunes de la Région attendus.

12 h : Comité d'origine opposant les U15 du Vaucluse face à la sélection des Bouches-du-Rhône.

13 h 30 : Comité d'origine opposant les U17 du Vaucluse face à la sélection des Bouches-du-Rhône.

Stade Pierre Baizet à Saint-Ruf : matches U13, U15 et U17 du comité départemental des Bouches-du-Rhône contre le comité départemental du Vaucluse.

Gymnase André Gimard

14 h : 1^{ère} journée du championnat de France Elite XIII Fauteuil : SO Avignon XIII contre Dragons Catalans (champions de France en titre).

2, rue Pierre Auguste Renoir - Quartier Est.

Parc des Sports

15 h 30 : test match féminin : France vs Angleterre en préparation de la coupe du monde féminine en 2017 en Australie.

18 h : animations, danse et parade des enfants de la Ville d'Avignon sur la pelouse.

18 h 30 : test match : France vs Angleterre en direct devant les caméras de L'Équipe TV.

21 h : repas de Gala du test match. Le SOA XIII sera mis à l'honneur dans le cadre des festivités du Centenaire du club (discours, prises de paroles d'anciens joueurs, diffusion de photos et vidéos historiques).

Billetterie et réservation :

Tarif à partir de 5 € - max 20 € - Soirée de gala pack VIP 50 € www.ffr13.fr

42,195 km

au cœur des vignobles des Côtes du Rhône

Grande première :

Avignon aura son Marathon le dimanche 23 octobre !

Baptisée « Marathon des Côtes du Rhône », cette nouvelle course au départ d'Avignon, capitale des Côtes du Rhône, organisée par l'association Marathon des Côtes du Rhône, tracera son sillon au cœur des villages et des vignobles gardois : Villeneuve-lès-Avignon, Pujaut, Tavel, Lirac, Saint-Laurent-des-Arbres, Saint-Génies de Comolas, Roquemaure et Sauveterre.

Le marathon des Côtes du Rhône se veut un événement festif, avec un échauffement collectif et une « pasta party » la veille de la course. Les coureurs sont invités à se déguiser sur le thème de leur choix.

Un village du « Marathon des Côtes du Rhône » sera installé dès le samedi pour le retrait des dossards et diverses animations sur l'île de la Barthelasse.

3 types de courses possibles

8 h 30 : marathon solo

9 h : marathon duo - coureur ligne de départ + 1 poste de relais au km 21.095.

9 h : marathon relais à 4 - 1 coureur ligne de départ + 3 postes de relais aux km 14, 21.095 et 28

Le parcours

Le parcours labellisé de 42,195 km est constitué d'une boucle tracée intégralement sur route goudronnée. Le départ est donné du Pont Saint-Bénézet, l'arrivée a lieu sur l'île de la Barthelasse.

Un transport par bus vers les postes relais et retour est mis en place par l'organisation à partir de la zone de départ.

Les inscriptions

Âge minimum :

- marathon solo : 20 ans l'année de la course (naissance jusqu'au 31/12/1996)

- marathon duo : 18 ans l'année de l'épreuve (naissance jusqu'au 31/12/1998)

- marathon relais à 4 : 16 ans l'année de l'épreuve (naissance jusqu'au 31/12/2000)

Les équipes mixtes doivent comprendre au minimum une concurrente féminine.

Tous les coureurs doivent obligatoirement présenter une licence sportive FFA ou équivalent en cours de validité le jour de la manifestation ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an avant la course ou une copie certifiée conforme par l'intéressé ; l'organisateur décline toute responsabilité pour les personnes ayant produit un faux document.

- Marathon solo : 55 €

- Marathon relais duo : 70 €

- Marathon relais à 4 : 90 €

Informations sur planete-endurance.com

Les jeunes Avignonnais à la fête !

Gros programme d'animations pour les jeunes Avignonnais en marge de cet événement.

Le service des sports organise un stage gratuit d'initiation au rugby à XIII, basket-ball, golf, jeux de raquettes (1 place pour le match offerte par inscrit) au parc des sports, ouvert aux 8-14 ans, les jeudi 20 et vendredi 21 octobre de 9h à 17 h.

Renseignements au 04 90 16 31 73

Expression des groupes politiques

L'étalement résidentiel, la fragmentation grandissante de l'activité, des loisirs et de la vie quotidienne, le travail durable, désynchronisent (de manière plus ou moins accentuée) les temps sociaux individuels et collectifs, depuis l'avènement de la société de services. Une partie de ces dysfonctionnements, situés généralement dans la sphère privée, rejaillit sur la sphère publique qui doit alors concevoir différents dispositifs de conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. Ainsi, sont nées les politiques publiques temporelles, depuis une dizaine d'années.

Elles sont généralement mises en œuvre par les collectivités territoriales par le biais de bureaux des temps, maison du temps...

Ces structures publiques cherchent à identifier les contraintes que connaissent certaines catégories de populations et d'usagers et proposent des solutions co-construites avec les acteurs, concernant l'accès aux services publics, l'élaboration d'une nouvelle offre de mobilité, l'organisation des lieux de travail.

Les politiques temporelles locales décrivent un système d'élaboration et d'application de mesures qui tentent d'agir sur l'organisation des temps et les aménagements spatio-temporels.

Elles permettent de les rendre plus compatibles avec les besoins et les situations auxquels sont confrontés au quotidien les citoyens et les usagers : dont les interactions sont complexes.

Les politiques temporelles doivent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à l'amélioration du service public.

Mais les politiques temporelles vont au-delà de ces réajustements. Par leur orientation vers une réduction des inégalités, par les relations nouvelles qu'elles veulent établir entre les genres, par la meilleure adéquation entre les différents statuts endossés successivement (et parfois simultanément) par les citoyens, et plus récemment par la prise en compte des usages différenciés au sein des espaces publics, elles portent l'ambition d'un nouveau projet de société dans laquelle la géographie du temps à sa place.

Groupe « FRONT DE GAUCHE »

La municipalisation de la restauration scolaire

Pendant 20 ans, sous la responsabilité de l'équipe municipale précédente, la gestion des cantines des écoles était privatisée. De l'avis de tous, la qualité des repas était très médiocre malgré un engagement financier de la ville conséquent, le coût était de plus de 2 millions d'euros par an.

Dans la droite ligne de notre action politique et le respect de nos engagements de campagne nous avons décidé la municipalisation de la restauration scolaire dès la rentrée 2015. Le gain recherché était bien sûr, d'abord et surtout, d'améliorer la qualité des repas et le service rendu aux 4500 écoliers avignonnais qui fréquentent les cantines tous les jours.

Unaniment, les élèves et les parents estiment que cette évolution est une réussite, que la qualité est bien meilleure que précédemment et que le service rendu est en progrès net et constant. De plus, grâce à la rigueur de gestion imposée et aux efforts du personnel et des services, la municipalisation a induit un gain budgétaire et financier indiscutable.

En effet la subvention d'équilibre du budget principal versée au budget annexe sera de 1 230 000 euros en 2016, première année pleine d'exercice, elle est largement inférieure à celle versée jusqu'en 2014, plus de 2 000 000 d'euros, par l'équipe précédente, permettant ainsi un gain financier de près de 800 000 euros tous les ans.

La démarche autorise l'implication des acteurs locaux. Boulangers et agriculteurs avignonnais ont accepté de s'impliquer dans ce projet et ont été volontaires pour participer, permettant ainsi l'utilisation de circuits courts écologiques et raisonnables.

C'est une réussite triple :

- Amélioration du service rendu aux écoliers avignonnais
- Avantage financier pour la ville et donc pour tous les avignonnais
- Dynamisation économique locale et optimisation des circuits courts

La municipalisation de la restauration scolaire qui fait mieux pour moins cher, est donc un défi relevé et gagné par la nouvelle équipe municipale.

Groupe « RÉINVENTONS AVIGNON »

Se mobiliser pour Avignon

Depuis plus de deux ans, votre groupe d'élus FN/RBM est une opposition constructive. Nous soutenons les projets positifs pour la Ville (prison Sainte-Anne, Place Saint-Didier,...). Mais nous nous opposons aux mesures démagogiques (plan d'accueil des migrants, soutenu par les élus « Républicains »), idéologiques (chasse aux voitures intra-muros), électoralistes (subventions de complaisance dans les « quartiers ») ou autoritaires (suppression du marché de Noël).

Forts de votre soutien croissant, nous continuerons à porter votre voix et à nous opposer aux errements de la gauche.

Ainsi, nous continuerons à demander :

- le renforcement de la sécurité : police municipale présente 24h/24, tolérance zéro et lutte contre la mendicité agressive;
- des mesures pour cesser d'avoir une ville de plus en plus sale. Le Maire a soi-disant lancé « le petit train de la propreté ». Il est visiblement resté en gare...
- la lutte contre le communautarisme : il faut arrêter le déni et agir contre la radicalisation dans nos quartiers, que la mairie est la seule à ne pas voir ;
- le refus d'accueil des migrants. Nous proposons un référendum local : il faut demander l'avis des Avignonnais et des Montfavétains ;
- un « Plan Marshall » pour le centre ville : actions en faveur du commerce, politique ambitieuse de ravalement, mise en valeur de notre patrimoine, facilités de stationnement,...
- la relance de la LEO, pour l'intégralité de ses tranches 2 et 3 ;
- une véritable politique culturelle, qui n'existe pas (il n'y a pas d'Adjoint à la Culture, ce qui est aberrant à Avignon !). Il faut un vrai partenariat avec les structures culturelles qui font vivre Avignon ;
- une politique sportive ambitieuse. Avignon n'existe plus sur la scène sportive nationale, ce qui est incompréhensible...
- une action cohérente de promotion du tourisme, notamment du tourisme d'affaires, créateur de richesses et donc d'emplois.

Beaucoup est à faire pour Avignon et Montfavet. Au quotidien, nous sommes avec vous pour reconstruire Avignon et en finir avec une gauche dépassée. N'hésitez pas à rejoindre notre Facebook Avignon Demain et surtout à nous contacter !

Groupe « AVIGNON DEMAIN »

Inscrivez vous, dans votre mairie
ou sur le site www.service-public.fr
avec votre pièce d'identité
et votre justificatif de domicile

Pour voter
AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
le 23 avril et 7 mai 2017
ET AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
les 11 et 18 juin 2017

**AVANT
LE 31
DÉCEMBRE**

**PENSEZ
À VOUS
INSCRIRE**

A V I G N O N